

Études internationales



Singelin, Peter, *The European Community and the Outsiders* (Ghita Ionescu, éd.), Longman Canada Ltd., Don Mills, Ontario, 1973, 168 p.

Ionescu, G., *The New Politics of European Integration*, MacMillan of Canada, Toronto, 1973, 278 p.

Francis Rigaldies

Volume 6, Number 1, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700521ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700521ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rigaldies, F. (1975). Review of [Singelin, Peter, *The European Community and the Outsiders* (Ghita Ionescu, éd.), Longman Canada Ltd., Don Mills, Ontario, 1973, 168 p. / Ionescu, G., *The New Politics of European Integration*, MacMillan of Canada, Toronto, 1973, 278 p.] *Études internationales*, 6(1), 118–120.
<https://doi.org/10.7202/700521ar>

Tous droits réservés © Études internationales, 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LIVRES

1. COMPTES RENDUS

SINGELIN, Peter, *The European Community and the Outsiders* (Ghita Ionescu, éd.), Longman Canada Ltd., Don Mills, Ontario, 1973, 168p.

IONESCU, G., *The New Politics of European Integration*, MacMillan of Canada, Toronto, 1973, 278p.

Le premier ouvrage consiste en une analyse interne de l'intégration européenne. Édité par Ghita Ionescu, professeur à l'Université de Manchester, il regroupe divers articles publiés en 1967 et 1971 par la revue britannique *Government and Opposition*. Cette technique, nuisible à l'unité d'approche, est favorable cependant à la multiplication d'ouvrages de valeur, ce qui est le cas ici.

Une première série d'articles est de type historique. Ainsi, M. Spinelli, membre de la Commission des Communautés, relate les débuts de l'idée européenne chez les idéalistes de la Résistance. C'est là un document vécu rempli d'intérêt, et on ne peut regretter que sa brièveté. Un autre fédéraliste convaincu, D. de Rougemont, professeur à l'Université de Zurich et Directeur du Centre européen de la culture à Genève, complète le tableau en rappelant le rôle de vaillantes personnalités dans les années 1947-49, durant la période qu'il nomme « des congrès » (Montreux et La Haye). Dans cette riche rétrospective, il n'oublie certes pas Jean Monnet, à qui l'Europe doit la CEEA, et qui avait eu cette magnifique idée de lancer la construction d'une Europe sectorielle, réaliste, basée sur cette idée clé d'une réconciliation franco-allemande. C'est son collaborateur, R. Mayne, qui dresse le portrait de ce grand fédéraliste européen. C'est un autre personnage célèbre de la construction européenne, Étienne Hirsch, ce Français qui fut président de l'Euratom, qui retrace les relations entre les « officiels » des Communautés et les gouvernements des

États-membres. À travers sa courte analyse percent les déceptions de cet homme qui fut la victime des faibles convictions européennes du Général de Gaulle. Les deux analyses suivantes rapportent l'évolution historique de l'attitude britannique face aux Communautés. La première, fort générale, est due à la plume d'un professeur de Bradford, Stephen Holt. La seconde concerne spécifiquement les variations du parti travailliste jusqu'au mémorable vote du 28 octobre 1971.

Une autre série d'articles concerne certains problèmes structurels. Ainsi, E. Noël et Henri Etienne s'expriment sur ce fameux Comité des représentants permanents, qui a vu ses prérogatives s'accroître dangereusement, alors qu'il n'a rien de supraétatique. Il serait, certes, préférable d'accroître plutôt les prérogatives du Parlement européen, ce qui pose le corollaire de son élection au suffrage universel, qui n'est pas sans poser de gros problèmes, comme le précise Michael Steed.

D'autres chapitres traitent des forces extérieures agissant sur le processus d'intégration européenne et sur le processus décisionnel des Communautés. C'est ainsi que H. Vredeling émet l'espoir que les partis politiques européens véhiculent davantage l'idée de l'unification. J. R. Rabier, dans une étude très documentée, analyse l'attitude de l'opinion face aux Communautés. Dans un même ordre d'idée, T. Nielson, à partir du cas-type de la politique agricole commune, étudie l'impact de l'action des groupes européens sur le processus décisionnel communautaire. Ses conclusions sont très pessimistes quant au passage inéluctable de l'intégration économique à l'intégration politique.

Deux autres articles enfin montrent, d'une part, comment le contact institutionnel entre les ministres des Affaires extérieures facilite la collaboration entre eux (sous la plume de Stanley Hennig) et, d'autre part, comment le processus décisionnel au sein des

Communautés affecte le processus décisionnel au sein des États-membres. Il est dû à Helen Wallace. Pour clore l'ouvrage, N. Wheaton trace un fort utile bilan de la littérature consacrée aux problèmes politiques de l'intégration européenne, tandis que l'on trouve en annexe des extraits du rapport de la Commission Vedel sur l'élargissement des pouvoirs du Parlement européen.

Cet ouvrage constitue une œuvre très abordable pour tout lecteur intéressé par les problèmes de la construction européenne. Il ne se perd pas en systématisations, mais préfère s'en tenir à une analyse du réel, les conclusions optimistes de certains voisinant avec les conclusions pessimistes des autres. Malheureusement, c'est déjà une œuvre historique, tant en raison de l'élargissement des Communautés que des récentes mutations françaises ou de la crise économique italienne.

* * *

Le deuxième ouvrage est consacré aux relations extérieures des Communautés ainsi qu'à leur impact sur d'autres États. Il regroupe un certain nombre de communications faites en 1972 à l'occasion d'un symposium organisé par le Département d'histoire de l'Université de Waterloo.

Deux articles partent d'une analyse interne des Communautés. L'un, dû à Werner J. Feld, analyse l'impact de la politique étrangère des Communautés sur le système international. Il part d'un constat : la Communauté constitue aujourd'hui une puissance mondiale, alors qu'elle n'était au début qu'une expérience régionale. Ainsi analyse-t-il en détail la formulation de la politique extérieure communautaire avant d'étudier les réactions des autres États à cette intégration décisionnelle, qu'il s'agisse de demandes d'adhésion, d'association, ou de création d'unions douanières ou de zones de libre-échange. Encore l'auteur ne pouvait-il que présumer ce qui serait la force économique d'une Communauté élargie. L'autre article, de Willy Sellekaerts, de

l'Université d'Ottawa, traite des effets du Marché commun sur les importations par ses membres en provenance de pays extérieurs à la Communauté. Il constate dès le départ que les vues sont très partagées quant à l'appréciation des effets et s'applique à analyser les modèles complexes utilisés par divers auteurs pour fonder leurs conclusions. Il laisse le lecteur libre de se faire sa propre opinion en fonction de son appréciation personnelle de la valeur des variables proposées.

Une autre série d'articles se consacre plus spécifiquement aux relations entre la Communauté et divers États. Ainsi, Jean-Yves Grenon, du ministère des Affaires extérieures, retrace les principales étapes qui ont conduit le Royaume-Uni à l'adhésion au Traité de Rome. À quelques mois de l'entrée effective de ce pays dans le Marché commun, il faisait le bilan de l'attitude canadienne face au Royaume-Uni. Cet article présente un grand intérêt pour quiconque s'attache à l'impact juridique de l'élargissement des Communautés, tant au plan interne qu'international. Comme suite logique, Peyton V. Lyon, de l'Université Carleton, s'attache à étudier l'impact de l'élargissement communautaire sur la politique extérieure canadienne. Il déduit de cette analyse que les liens privilégiés que le Canada pourrait obtenir avec les Communautés ne sauraient préjudicier la position canadienne vis-à-vis des États-Unis. Sur le même thème, mais plus spécialisé, Larry Rigaux et Sol. Sinclair, de l'Université du Manitoba, relatent l'évolution de l'agriculture canadienne face au Marché commun, de 1960 à 1970, établissant que la mise sur pied d'une politique agricole commune n'a pas été aussi préjudiciable pour le Canada qu'on aurait pu le craindre. Plus loin de nous mais plus près du Marché commun sont la Suisse et les pays nordiques. Peter Singelin, de l'Université de Waterloo, organisateur du symposium qui fut à l'origine de l'ouvrage recensé, analyse l'impact du Marché commun sur l'horlogerie suisse, compte tenu de la convention de 1967 sur la question et de l'accord de libre-échange

conclu le 22 juillet 1972 entre la Suisse et la Communauté. Toivo Miljan, de la même université passe au crible les divers facteurs qui ont conditionné l'attitude spécifique de chaque pays nordique face à l'intégration économique de l'Europe (sécurité, souveraineté, économie). Enfin, Richard Senti, de Suisse, dresse le bilan des motivations qui ont poussé les pays africains à se rapprocher du Marché commun, en accordant des préférences à la Communauté. Il appert que cette attitude se justifie par des raisons tant politiques qu'économiques, mais se traduit par un gain économique au profit des Communautés, et par une perte pour les États africains, ce qui limite la portée de l'aide consentie par le Marché commun à ces pays.

L'ouvrage est donc fort divers quant à l'éventail des pays qui ont fait l'objet d'une étude. Mais il est plutôt consacré à l'impact économique de l'unification et de l'élargissement des communautés par rapport à ces pays, ce qui ne ressort pas de son titre.

Francis RIGALDIES

*Droit,
Université de Montréal*

MARC, Alexandre, *Contre les États : Les régions d'Europe* (Collection Régions)

Préface de A. Marc, introduction de G. Héraud, Presses d'Europe, Nice, 1973, 233p.

L'ouvrage *Contre les États : les régions d'Europe*, publié en 1973, mériterait d'être mieux connu au Québec. En effet, il représente un bilan rapide des efforts que mènent certaines ethnies pour assurer leur survie culturelle. Celle-ci n'est pas seulement fondée sur la langue mais aussi sur la maîtrise du pouvoir économique et social. Or ces ethnies : alsacienne, bretonne, catalane, corse, basque, flamande, frisonne, grisonne, irlandaise (du Nord), jurasienne, galloise, piémontaise, tyrolienne, valdotane, wallonne, occitane, revendiquent contre les États cen-

tralisateur leur autonomie. La thèse est simple : L'Europe actuelle est l'Europe des États, non celle des régions. En d'autres termes, cette construction politique ne fait que masquer les antagonismes latents entre les régions et les États.

À la limite, M. Alexandre Marc souligne, dans la préface de l'ouvrage, l'intérêt historique des sociétés communales comme source de la démocratie directe ; à la suite d'Alexis de Tocqueville il préconise une société fédéraliste d'organisations humaines : centre d'enseignement et de culture, groupements syndicaux, coopératives, mutualités, communautés de travail et de voisinage, instances médiateurs entre les collectivités de base et de la région. La philosophie politique de cette Europe est par conséquent proche de la démocratie sociale, même si elle peut prendre certaines formes marxistes dans les communautés telles que catalane et basque sous l'influence des jeunes générations.

Chacune de ces ethnies a un passé souvent fort riche actuellement négligé mais non disparu que les différents auteurs explicitent rapidement. Ce qui divisent actuellement ces communautés régionales, géographiquement marginales pour la plupart des cas, c'est le respect de leur langue et la maîtrise de leur économie, quel que soit le niveau de développement. En effet, la Catalogne est une région prospère par rapport aux autres régions espagnoles ; par contre la Bretagne, le Pays Basque, sont des régions relativement considérées comme pauvres. On pourrait multiplier ces exemples. Constatons que, quels que soient les cas, on débouche vers une solution : l'autonomie. On doit cependant constater que celle-ci est marquée dans l'opinion commune des « accidents » de l'histoire. Il n'en reste pas moins que les exemples soulevés par les différents auteurs justifient un tel dénouement politique.

Les malaises soulignés par la faiblesse actuelle des politiques européennes, les frustrations engendrées par les différents